

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance régulière du conseil tenue ce **neuvième jour de mai 2011**, au lieu et à l'heure ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Alain Rivard
Monsieur Rock Paquin
Me Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

11-05-136 **Approbation des procès-verbaux**

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition de le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver les procès-verbaux du 11 avril 2011 et du 26 avril 2011.

ADOPTÉE

11-05-137 **Délégation d'un représentant de la Ville de Princeville à la vente pour taxes**

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de déléguer Mario Juare, directeur général, représentant de la Ville de Princeville à la vente pour taxes sous la responsabilité de la MRC de l'Érable, lors de la vente de l'immeuble appartenant à la succession Jules Hémond et de permettre au directeur général de renchérir afin de couvrir les taxes dues sur ladite propriété.

ADOPTÉE

11-05-138 **Ratification des chèques, des dépôts salaires**

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires et les chèques fournisseurs suivants :

Chèques:

- En date du 12-04-2011 au 08-05-2011
- nos M1018 à M1023 & 28277 à 28321 265 104,79 \$
- no 28172 annulé

- dépôts salaires des périodes 201114 à 201118

ADOPTÉE

11-05-139

Approbation des comptes

Sur une proposition de le conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Chèques :

- En date du 9 mai 2011

- nos 28322 à 28459 189 993,15 \$

ADOPTÉE

Dépôt des états comparatifs semestriels - La trésorière dépose les deux états comparatifs requis par l'article 115.4 de la Loi sur les cités et villes.

11-05-140

Soumissions pour un emprunt d'un montant de 407 800 \$ - Adjudication

Il est proposé par le conseiller Me Serge Bizier, et résolu unanimement que la Ville de Princeville accepte l'offre qui lui est faite de la **Banque Royale du Canada** pour son emprunt du 16 mai 2011 au montant de 407 800 \$ par **billet** en vertu des règlements d'emprunt numéros 2010-179 et 2009-167, au pair, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

34 000 \$	3.70 %	16-05-2012
35 200 \$	3.70 %	16-05-2013
36 800 \$	3.70 %	16-05-2014
38 100 \$	3.70 %	16-05-2015
263 700 \$	3.70 %	16-05-2016

Que les **billets**, capital et intérêts, seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

ADOPTÉE

11-05-141

Concordance des règlements nos 2010-179 et 2009-167 relativement au financement permanent

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Princeville souhaite emprunter par billet un montant total de 407 800 \$;

RÈGLEMENT NUMÉRO	POUR UN MONTANT DE \$
2010-179	79 600 \$
2009-167	328 200 \$

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunts en vertu desquels ces billets sont émis;

Il est proposé par le conseiller Rock Paquin et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 407 800 \$ prévu aux règlements d'emprunt no 2010-179 et no 2009-167 soit réalisé;

QUE les **billets** soient signés par le maire et la trésorière;

QUE les **billets** soient datés du 16 mai 2011;

QUE les intérêts sur les **billets** soient payables semi-annuellement;

QUE les **billets**, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2012	34 000 \$
2013	35 200 \$
2014	36 800 \$
2015	38 100 \$
2016	39 800 \$
2016	223 900 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Ville de Princeville émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 16 mai 2011), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus les années 2017 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros 2010-179 et 2009-167, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉE

Dépôt d'états financiers d'organismes - Le greffier dépose les états financiers des organismes subventionnés par la Ville: Hockey mineur Princeville, Soccer mineur Princeville et Baseball mineur Princeville.

11-05-142

Engagement d'un employé à l'urbanisme

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu de procéder à l'embauche de Monsieur Jérémie Tremblay afin d'effectuer des travaux au service d'urbanisme et à titre d'inspecteur pour l'application des règlements no 10-02 concernant l'utilisation extérieure de l'eau, no 10-03 concernant la circulation et le stationnement, no 10-04 concernant les nuisances et no 10-06 concernant les animaux, pour la période estivale (14 semaines), à raison d'un maximum de 32 ½ heures par semaine, au salaire horaire de 12,30 \$;

Il est également résolu que Monsieur Jérémie Tremblay soit autorisé à délivrer un constat d'infraction à toute personne contrevenant aux dispositions des règlements susmentionnés.

ADOPTÉE

11-05-143

Engagement d'une étudiante au service des travaux publics

ATTENDU QUE le service de voirie engage durant la saison estivale des étudiants pour accomplir le travail de voirie nécessaire au bon fonctionnement de la ville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Rock Paquin et il est unanimement résolu que le conseil autorise l'engagement de Madame Alexandra Guérard, étudiante, pour effectuer des travaux d'entretien de pelouse et de voirie;

QU'Alexandra Guérard soit engagée du 24 mai à la fin août 2011 selon les conditions d'embauche prévues à la convention collective actuelle et au salaire minimum plus 0,50 \$ soit 10,15 \$ l'heure.

ADOPTÉE

11-05-144

Engagement d'une coordonnatrice adjointe aux camps de jour

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que le conseil autorise l'engagement de Marilyn Bossé, à titre de coordonnatrice adjointe aux camps de jour au taux horaire de 15,00 \$ l'heure, 35 heures semaine, pour la saison estivale 2011.

ADOPTÉE

11-05-145

Horaire estival des bureaux

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville autorise les horaires de travail suivants :

Secteur administratif : (du 30 mai 2011 au 3 septembre 2011)

Hôtel de Ville :

Lundi au Jeudi :	8 h00 à 12h00
	13h30 à 16h30
Vendredi :	8 h00 à 12h30

Loisirs:

Lundi au Jeudi :	8h30 à 11h30
	12h30 à 16h30
Vendredi :	8h30 à 12h30

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer les lettres d'entente à ce sujet avec le syndicat.

ADOPTÉE

11-05-146

Utilisation des terrains, bâtisses et rues par le Festival du cheval

ATTENDU QUE l'organisme du Festival du Cheval de Princeville désire obtenir la collaboration de la Ville de Princeville pour la tenue du Festival du Cheval qui aura lieu la fin de semaine du 9 au 12 juin 2011;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Rivard, et il est unanimement résolu que le conseil autorise le Festival du Cheval à utiliser gratuitement une partie du Centre Sportif Paul-de-la-Sablonnière ainsi que les terrains adjacents, tels que les terrains de stationnement, le terrain adjacent à la Salle de Quilles, la rue Baillargeon entre les rues Leclerc et Demers pour la tenue de leurs activités;

QUE l'organisme doit disposer d'assurance en responsabilité civile et locative nécessaire à la couverture des immeubles prêtés;

QUE le conseil autorise également, la fermeture temporaire de certaines rues de la Ville de Princeville pour permettre le déroulement de la parade du Festival qui aura lieu le samedi 11 juin 2011;

QUE le conseil appuie l'organisme du Festival du Cheval pour présenter une demande de fermeture d'une partie de la rue Demers Est auprès du Ministère des Transports et s'engage à avertir les compagnies de transport des dates et des détours occasionnés par la tenue du Festival.

ADOPTÉE

11-05-147

Demande d'utilisation de certaines rues – Défi Santé des écoles de Princeville

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'autoriser l'équipe de professeurs d'éducation physique de l'école Sacré-Cœur et de l'école Sainte-Marie de Princeville d'utiliser une partie des rues Mgr Poirier, Saint-Jacques Ouest, Gaulin, Poisson et autres sur une distance de 2,0 kilomètres pour l'activité Défi Santé consistant à faire courir les étudiants sur ce parcours;

QUE la sécurité soit assurée par les personnes identifiées de l'école, par la Sûreté du Québec et par un véhicule de service incendie.

ADOPTÉE

11-05-148

Programme d'économie d'eau potable 2011

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de renouveler l'adhésion au Programme d'économie d'eau potable 2011 au coût prévu par le Réseau Environnement.

ADOPTÉE

11-05-149

Demande à la MRC de l'Érable pour l'entretien des branches 3 et 4 du cours d'eau Parent

ATTENDU QUE des travaux d'aménagement sont nécessaires pour améliorer l'écoulement de ce cours d'eau;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Rivard et il est unanimement résolu que le conseil demande à la MRC de l'Érable de prendre en charge les travaux d'aménagement des branches 3 et 4 du cours d'eau Parent.

ADOPTÉE

11-05-150

Second projet de règlement PRU2-1101 – Modifiant le règlement no 89-212 de l'ancienne Paroisse de Princeville

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu que soit adopté le second projet de règlement d'urbanisme PRU2-1101 modifiant le plan de zonage du règlement de zonage no 89-212 de l'ancienne Paroisse de Princeville.

ADOPTÉE

11-05-151

Demande de dérogation mineure – Lasido inc.

ATTENDU QUE l'agrandissement projeté est le prolongement du bâtiment existant;

ATTENDU QUE la superficie touchée par la demande de dérogation est de 0,3 m², ce qui représente 0,008% de la superficie globale du bâtiment;

ATTENDU QUE la superficie touchée par cette demande est très minime.

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme.

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 10, boulevard Industriel, la demande de dérogation mineure présentée par la compagnie Lasido inc. afin de permettre l'agrandissement de l'usine avec une marge avant de 6,75 mètres au lieu de 7,5

mètres, ce qui représente une dérogation de 0,75 mètre pour la marge avant p/r à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

11-05-152

Demande de dérogation mineure – Madame Nicole Robitaille

ATTENDU QUE l'agrandissement projeté empiète seulement de 14 m² dans la marge de recul arrière;

ATTENDU QUE le résiduel de la cour arrière est d'une grandeur respectable;

ATTENDU QUE cet agrandissement est situé vis-à-vis le garage du voisin arrière.

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme.

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 180, rue Rivard, la demande de dérogation mineure présentée par Madame Robitaille afin de permettre l'agrandissement de la résidence avec une marge arrière de 3,50 mètres au lieu de 6 mètres, ce qui représente une dérogation de 2,50 mètres pour la marge arrière p/r à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

11-05-153

Vente de terrains résidentiels – 340 et 350 Lecours

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Patrice Croteau, Gabriel Lapointe et Jonathan Lapointe ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 247-1-181 (340 Lecours) pour le prix de 9 335,00 \$ avant les taxes applicables et le lot 247-1-180 (350 Lecours) pour le prix de 11 313,00 \$ avant les taxes applicables;

Que le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir, cette résolution remplace la 10-05-156.

ADOPTÉE

11-05-154

Vente d'un terrain résidentiel – 160 rue Lecours

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Alexandre Fortier et Cathy Perreault ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 247-1-228 (160 Lecours) pour le prix de 16 330,00 \$ avant les taxes applicables;

Que le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

11-05-155

Transfert d'une commandite de la COOP de Princeville au Festival du Cheval et la Foire Champêtre et culturelle

ATTENDU QUE l'organisation du Festival du Cheval et de la Foire Champêtre et Culturelle de Princeville reçoivent par le biais de Home Hardware une commandite évaluée à 500 \$ pour chaque organisme, pour les équipements et matériaux de construction achetés à cet endroit;

ATTENDU QUE ce crédit est maintenant transféré à la Ville de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Ruel et il est unanimement résolu que ce conseil autorise le versement d'un montant de 500 \$ au Festival du Cheval et 500 \$ à la Foire Champêtre et Culturelle de Princeville pour compenser le crédit accordé par la compagnie Home Hardware à la Ville de Princeville.

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer le paiement de la commandite au Festival du Cheval et à la Foire Champêtre et Culturelle.

ADOPTÉE

11-05-156

Subvention 2011 au Festival du Cheval

ATTENDU la demande d'aide financière présentée par le Festival du Cheval de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Rock Paquin, et il est unanimement résolu que ce conseil autorise le versement de l'aide financière 2011, au montant de 13 000 \$, plus la fourniture de l'électricité gratuitement par la Ville de Princeville au Festival du Cheval.

ADOPTÉE

11-05-157

Subvention 2011 au Baseball mineur

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu d'accorder une subvention de 2 000\$ au baseball mineur de Princeville pour l'année 2011.

ADOPTÉE

11-05-158

Subvention 2011 au Soccer mineur

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu qu'une subvention de 2 500 \$ soit octroyée à l'association du soccer mineur de Princeville pour l'année 2011.

ADOPTÉE

11-05-159

Délégation à la Paroisse de Plessisville et demande de subvention pour le regroupement des camps de jour de l'Érable

ATTENDU QUE les municipalités de l'Érable se regroupent pour offrir de la formation pour les moniteurs durant la période estivale;

ATTENDU QUE la municipalité de la Ville de Princeville désire participer à ce regroupement;

ATTENDU QUE la municipalité de la Paroisse de Plessisville offre son aide technique pour administrer le programme sans frais pour les municipalités participantes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté, et unanimement résolu que le conseil municipal délègue à la municipalité de la Paroisse de Plessisville, la gestion administrative du programme de formation pour les camps de jours de la MRC de l'Érable et mandate la Paroisse de Plessisville pour le regroupement

des camps de jour de l'Érable, à la préparation d'une demande de subvention régionale dans le cadre du programme d'encouragement à la pratique régionale de loisirs au Centre-du-Québec (PEPL) offert par l'Unité régionale de loisirs et de sports du Centre-du-Québec.

ADOPTÉE

11-05-160

Chanter la vie 2011

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'accorder une aide financière de 300 \$ aux participants de Princeville au projet de camp musical «Chanter la vie 2011» qui aura lieu à Rimouski dans la semaine du 26 juin;

QUE cette aide soit versée à la Fabrique Saint-Eusèbe qui assure la coordination de la participation locale.

ADOPTÉE

11-05-161

Omnium des Harmonies de Princeville

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'autoriser la participation d'une équipe de 4 personnes au coût de 50 \$/personne pour participer au Tournoi de golf organisé au profit de l'Harmonie Prince-Daveluy le 5 juin 2011 au Club de golf des Bois-Francs.

ADOPTÉE

Fondation québécoise du cancer – classé

11-05-162

Relais pour la Vie

ATTENDU la demande présentée par la Société canadienne du cancer (section Érable);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Rock Paquin et unanimement résolu que ce conseil présente une équipe dans le cadre du Relais pour la Vie qui aura lieu les 18 et 19 juin 2011 à Plessisville et verse une somme de 1 100,00 \$ à la Société canadienne du cancer (section Érable) pour la commandite de cette équipe;

Il est également résolu que la Ville de Princeville verse un montant de 500 \$ à ce même organisme pour appuyer l'équipe formée d'étudiants de l'École Sainte-Marie.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

11-05-163

Levée de la séance

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la séance soit close.

ADOPTÉE

Mario Juaire, greffier

Gilles Fortier, maire